



17th St. & Constitution Avenue N.W.
Washington, D.C. 20006
Etats-Unis d'Amérique

Organisation des États Américains

T. 202.458.3000
www.oea.org



**QUARANTE-TROISIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA
4 - 6 juin 2013
La Antigua, Guatemala**

BULLETIN D'INFORMATION

Les délégations peuvent obtenir les documents à la page suivante:
www.oas.org/43aq



1. Lieu de l'Assemblée générale

La quarante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) se tiendra du 4 au 6 juin 2013 dans la ville de La Antigua Guatemala (Guatemala). Les réunions auront lieu à l'hôtel Casa Santo Domingo, situé à 3a Calle Oriente No. 28 "A", La Antigua Guatemala, Guatemala.

2. Coordination nationale

Ambassadeur Carlos Raúl Morales Moscoso

Vice-ministre des Relations extérieures

Coordonnateur général

Quarante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale

[Courriel : coordinaciongeneral43agoea@minex.gob.gt](mailto:coordinaciongeneral43agoea@minex.gob.gt)

3. Hébergement :

Par l'intermédiaire de la Coordination nationale, le ministère des Relations extérieures du Guatemala a sélectionné deux hôtels :

Hôtel	Tarif EU\$*	Site web
Hotel Casa Santo Domingo	Chambre standard : EU\$150 Suite 1 : EU\$189 Suite 2 : EU\$295	www.casantodomingo.com.gt
Hotel Camino Real	Suite 1 : EU\$189 Suite 2 : EU\$295	www.caminorealantigua.com.gt

Le Gouvernement du Guatemala **couvrira uniquement les frais d'hébergement pour trois nuits, du 4 au 6 juin 2013, pour les chefs de délégation des États membres.** La Coordination nationale a également bloqué 3 chambres supplémentaires par délégation participante dans

chacun des hôtels choisis, lesquelles devront être confirmées par l'entremise de la Commission d'hébergement de la Coordination nationale.

Chaque participant devra régler sa facture d'hôtel (hébergement, minibar, teinturerie, appels internationaux et autres dépenses encourues) directement et en fonction des procédures habituelles établies par les sociétés hôtelières.

Pour réserver leurs chambres d'hôtel, les délégations doivent renseigner entièrement le formulaire **HÉBERGEMENT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGE** disponible à l'adresse suivante : www.43asambleaoea.gt et le transmettre par voie électronique à :

Commission d'hébergement:

M^{me} Ileana Polanco

Courriel : hoteles43agoea@minex.gob.gt

Toute demande de réservation, pour qu'elle soit confirmée, doit être accompagnée d'un numéro de carte de crédit valide et de sa date d'expiration.

Toutes les délégations doivent soumettre leurs requêtes d'hébergement avant le 10 MAI 2013, sans exception. Passée cette date, le ministère des Relations extérieures ne pourra assumer aucune responsabilité quant à la disponibilité de chambres et des tarifs spéciaux négociés avec les hôtels sélectionnés pour l'Assemblée générale et la réservation des chambres sera automatiquement annulée.

Hôtels supplémentaires: Les réservations de chambres dans d'autres hôtels doivent être effectuées directement avec la Commission d'hébergement. Des renseignements généraux sur d'autres hôtels peuvent être consultés en suivant le lien suivant: www.43asambleaoea.gt

4. Kiosque de renseignements:

Chacun des hôtels officiels comportera un kiosque de renseignements où les participants peuvent trouver des renseignements supplémentaires sur des itinéraires et les horaires de transport, le siège de l'Assemblée générale, les heures d'inscription et l'accréditation tardive, ainsi que des renseignements généraux sur la ville de La Antigua Guatemala.

5. Identification de bagages

Toutes les délégations sont priées d'identifier les bagages au moyen de l'étiquette que l'OEA leur aura fournie au préalable afin de faciliter leur arrivée à Guatemala et leur départ.

6. Formalités d'entrée et de sortie du pays

Le lien suivant: www.43asambleaoea.gt contient des renseignements sur les formalités d'obtention de visa d'entrée au Guatemala.

7. Accueil à l'aéroport

Le Gouvernement du Guatemala mettra à disposition des fonctionnaires affectés à l'accueil des délégations officielles à l'aéroport international de La Aurora, à Guatemala.

8. Transport

Entre le 4 et le 6 juin, le Gouvernement du Guatemala offrira le transport aux chefs de délégation. En outre, il offrira à tous les délégués un transport collectif : a) de l'aéroport jusqu'aux hôtels officiels et inversement ; b) des hôtels officiels au siège de l'Assemblée générale et inversement. Les itinéraires et les horaires seront publiés en temps et lieu.

Le transport vers les activités officielles organisées pour les chefs de délégation et les délégués dans la ville de La Antigua Guatemala sera assuré par autobus.

9. Accréditation:

Les délégations, les observateurs et les invités spéciaux devront envoyer leurs lettres de créance en format PDF et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante:

Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale

Courriel : coordinacionag@oas.org

10. Inscription des participants:

Une fois que les délégations auront terminé leur processus d'accréditation, elles devront s'inscrire en ligne en se rendant à la page www.oas.org/es/43ag/. Le formulaire d'inscription sera disponible à partir du **1^{er} avril 2013** et doit être rempli et transmis au plus tard le **24 mai 2013**.

La remise des cartes d'identification sera assurée à partir du 1^{er} juin 2013 à l'hôtel Casa Santo Domingo à La Antigua Guatemala entre 8 h 30 et 17 h 30 sans interruption.

Pour des raisons de sécurité, le port des cartes d'identification est exigé durant toutes les activités de l'Assemblée générale. Les délégations et tous les participants sont priés de présenter, au moment de leur inscription, une copie de leurs lettres de créance.

11. Langues et documents de travail

Les réunions de travail de l'Assemblée générale se tiendront dans les langues officielles de l'Organisation: le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais; un service d'interprétation simultanée sera offert dans ces langues. Étant donné que des mesures d'efficacité écologique seront appliquées et que **l'impression de documents sera limitée**, les participants sont priés de conserver leurs documents pendant toutes les séances. Les délégations sont priées d'obtenir les documents de l'Assemblée générale à la page: www.oas.org/43ag.

12. Électricité

Le courant électrique est de 110 volts AC et 60 cycles.

13. Renseignements supplémentaires

Pour toutes questions supplémentaires au sujet de la quarante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, prière de visiter le site www.oas.org/43ag ou d'appeler le numéro suivant à Washington, D.C. : (202) 458-3670.